



Comité consultatoire auprès du Président de l'Assemblée générale sur l'urbanisation durable

Dans sa déclaration de vision inaugurale, le président de l'Assemblée générale (PAG) a parlé de cinq lueurs d'espoir : se remettre de la pandémie, reconstruire de manière durable, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits de tous et réformer les Nations unies. L'urbanisation durable est une question transversale mondiale qui nous permettra de tirer parti de ces rayons d'espoir.

Dans les années 1950, moins de 30 % de la population mondiale vivait dans des zones urbaines. Aujourd'hui, ce chiffre est passé à plus de 50 %, et d'ici 2050, près de 70 % de l'humanité devrait vivre dans des zones urbaines¹.

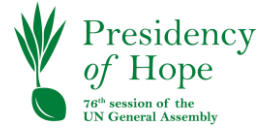
Sans surprise, les villes ont été profondément touchées par la pandémie de COVID-19. Les villes sont également la source d'inégalités historiques, des quartiers entiers étant exclus des systèmes de transport, des services de base et de la technologie numérique. En outre, les villes sont le lieu de 70% des activités de production et de consommation, dont la gestion définira l'avenir de notre écosystème planétaire. Mais les villes sont aussi des pôles d'innovation, d'échange, de créativité, de culture et d'entrepreneuriat, des lieux où les jeunes et les femmes peuvent réaliser leur potentiel. Elles sont également les mieux placées pour soutenir une reprise juste, verte et saine après la pandémie.

Le développement urbain durable contribue directement aux efforts que nous déployons pour faire progresser le nouvel agenda urbain, ainsi que le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Pacte mondial sur les migrations, le Pacte mondial sur les réfugiés, le Programme d'action d'Istanbul, le Programme d'action de Vienne, la voie SAMOA, entre autres engagements mondiaux. La nécessité d'identifier les opportunités et d'atténuer les défis de l'urbanisation est une question d'urgence qui mérite l'attention immédiate et l'action urgente des États membres.

Objectifs

C'est dans ce contexte que le PAG a décidé d'établir un Comité consultatif sur l'urbanisation durable. Par le biais du Comité consultatif, le PAG vise à :

1. Demander des conseils et recevoir des contributions sur les préparatifs de la réunion de haut niveau visant à évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du nouveau programme urbain, conformément à la résolution 75/224 de l'Assemblée générale..
2. Identifier les messages clés pour le plaidoyer dans le processus jusqu'à la réunion de haut niveau pour évaluer les progrès de la mise en œuvre du nouvel agenda urbain et d'autres engagements stratégiques liés à l'urbanisation pendant la 76^{ème} session.



¹ Rapport de 2020 sur les villes du monde « The Value of Sustainable Urbanization » :
https://unhabitat.org/sites/default/files/2020/10/wcr_2020_report.pdf



Composition

Le Comité consultatif bénéficiera de l'expertise et des réseaux des principales parties prenantes impliquées dans le paysage de l'urbanisation durable. À ce titre, la composition du Comité comprendra des représentants des États membres, ainsi que du système des Nations unies et des organisations non gouvernementales. Le Comité sera géographiquement diversifié et équilibré en termes de genre.

Les membres du comité consultatif sont proposés comme suit :

- S.E. M. Collen Vixen Kelapile, le Président du Conseil économique et social.
- S.E. Mme Mathu Joyini, Représentante permanente de l'Afrique du Sud
- S.E. M. Robert Rae, Représentant permanent du Canada
- S.E. Mme Amal Mudallali, Représentant permanent du Liban
- S.E. M. Martin Kimani, Représentant permanent du Kenya
- S.E. M. Arrmanatha Nasir, Représentant permanent de l'Indonésie
- S.E. M. Michal Mlynár, Représentant permanent de la Slovaquie
- S.E. M. Cristian Espinosa, Représentant permanent de l'Équateur
- S.E. M. Brian Wallace, Représentant permanent de la Jamaïque
- S.E. Mme Amina Mohammed, Secrétaire générale adjointe.
- Mme Maimunah Mohd Sharif, Directrice exécutive d'ONU-Habitat.
- Mme Olga Algayerova, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe, au nom des Commissions régionales.
- M. John Denton, secrétaire général de la Chambre de commerce internationale.
- M. Ilсур Metshin, maire de Kazan, président du Comité consultatif des autorités locales des Nations unies.
- Mme Mona Rady, présidente du Forum des professionnels de l'habitat.
- Mme Carolina Cosse, maire de Montevideo
- La Commission Houairu.

Réunions

Le Conseil consultatif se réunira trois fois au cours de la 76^e session. Les réunions se dérouleront selon les règles de Chatham House. Les résumés des réunions du Comité seront diffusés à tous les États membres et observateurs dans un souci de transparence.

Ce comité consultatif ne reproduira pas les initiatives ou mécanismes existants et ne leur portera pas préjudice, mais il cherchera à fournir des conseils opportuns et efficaces au PAG sur l'organisation de la réunion de haut niveau.



Annexe

Calendrier du Comité consultatif du Président de l'Assemblée générale sur
l'urbanisation durable

Jeudi 2 décembre 2021, 12h – 14h: 1^{ère} réunion du Comité consultatif

- Introductions et discussion sur la portée du mandat du Comité consultatif, y compris la sollicitation d'idées pour la réunion de haut niveau et d'autres actions visant à intégrer l'urbanisation tout au long de la 76e session.
- Réfléchir aux principaux points découlant de l'exposé informel de l'Assemblée générale sur les préparatifs de la réunion de haut niveau.

Mercredi 9 Mars 2022: 2^{ème} réunion du Comité consultatif

- Discuter des principaux messages à délivrer par le PAG lors de la réunion de haut niveau
- solliciter un retour d'information sur les préparatifs de la réunion de haut niveau

Mercredi 18 Mai 2022: 3^{ème} réunion du Comité consultatif

- Bilan des résultats de la réunion de haut niveau
- Discussion sur d'autres engagements stratégiques possibles liés à l'urbanisation pendant la 76e session.